

MAÎTRISER LA COMPTABILITÉ DU CABINET DENTAIRE

DURÉE :
10H

Document mis à jour en janvier 2024

E-LEARNING

NUMÉRO D'ACTION :
AD21

RIX
300€

POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT OPCO

INTERVENANT
PROFESSIONNEL DE SANTÉ

PUBLIC CIBLÉ
ASSISTANT.ES DENTAIRES

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Cette formation apporte **les bases indispensables** à la saisie et au contrôle de la comptabilité dans le cadre d'un cabinet dentaire.

Cette formation vise également à donner aux apprenants **les principes généraux de la comptabilité, ses règles** et le cadre de la mise en œuvre.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Acquérir les bases de la comptabilité générale.

Connaitre les obligations liées à la mise en œuvre.

S'approprier les outils pour mettre en œuvre la saisie de la comptabilité.

Savoir gérer les relations avec les différentes parties.

> DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION

MODULE 01 ACQUÉRIR LES BASES DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Les principes de la comptabilité.
Le fonctionnement des comptes comptable.
Le fonctionnement des journaux comptable.
La balance, le grand livre.

MODULE 02 CONNAITRE LES OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE EN ŒUVRE

Les grands principes du droit comptable.
Les différents documents obligatoires.
Les déclarations.
Les contrôles.

MODULE 03 S'APPROPRIER LES OUTILS POUR METTRE EN ŒUVRE LA SAISIE DE LA COMPTABILITÉ

Présentation des principes des logiciels de saisie.
Les paramètres généraux.
Les outils de suivi et de contrôle :

- Lettrage
- Rapprochement bancaire
- Pointage.

MODULE 04 SAVOIR GÉRER LES RELATIONS AVEC LES DIFFÉRENTES PARTIES LA GESTION DES CONFLITS AU SEIN DE L'ÉQUIPE

Rôle du centre de gestion agréé.
Rôle du cabinet comptable.
Rôle de l'administration fiscale.

PRÉREQUIS

Être assistant.e dentaire, aide dentaire ou secrétaire médicale.

En amont de l'inscription, les prérequis seront vérifiés par e-mail et/ou par téléphone.

ACCESSIBILITÉ

La formation sera accessible dès réception d'un mail envoyé par nos soins contenant l'accès à la plateforme en ligne.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les inscriptions se font auprès de notre organisme de formation.

Elles sont possibles jusqu'au jour effectif de démarrage de session, sous réserve du nombre de places disponibles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Pour la formation en e-learning, une plateforme digitale sécurisée accessible 24/7.

Fiches de cours téléchargeables à partir de la plateforme e-learning.

Méthodes pédagogiques expositive et active.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Utilisation de nombreux exercices auto-corrigés.

Contact avec le formateur via un chat, tout au long du parcours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Evaluations formatives tout au long de la formation.

Evaluation sommative en fin de formation sur la base d'un questionnaire initial et d'un questionnaire final permettant d'identifier les acquis.

Questionnaire de satisfaction en fin de formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de réalisation en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les candidats dont la situation le nécessite, la responsable pédagogique est disponible pour envisager les possibilités d'aménagement de la formation à travers un projet personnalisé de formation.

CONTACT RÉFÉRENTE HANDICAP - Aurélie FANINOZ

04 91 26 27 09

contact@freeforma.fr

FREEFORMA

Organisme de formation pour les professionnels de santé.

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

Bureau administratif : 375 rue Paradis,
13008 Marseille

SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS : 93131785413

Ce numéro ne vaut pas agrément.